

ati | aca



Réformes encours et qualité institutionnelle

Les arguments en faveur de l'Afrique comme
destination de choix pour l'investissement et le commerce

Synopsis

Les grands progrès socioéconomiques réalisés par l'Afrique depuis l'an 2000 ont été soutenus par des réformes énergiques sur l'ensemble du continent. Hormis la discipline budgétaire et les dépenses publiques accrues pour des infrastructures immatérielles et matérielles, les réformes institutionnelles et la gouvernance ont propulsé les activités dans des secteurs de l'économie africaine autrefois latents.

L'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA) incarne les réformes institutionnelles et la qualité de la gouvernance d'entreprise. En tant que l'un des principaux fournisseurs multilatéraux d'assurance-crédit et d'assurance investissement pour les entreprises, les prêteurs et les investisseurs en Afrique, l'ACA dispose d'un vaste mandat de développement pour soutenir la croissance du commerce et du secteur privé dans la région. Tablant sur les opportunités qu'offre la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECA), l'ACA facilitera les investissements directs étrangers et les balances commerciales équitables. Ce sont là des mécanismes durables qui permettront à l'Afrique de se sortir des difficultés causées par la COVID-19.

Par Manuel Moses

Directeur Général

Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique
(ACA)

PROFIL DE MANUEL MOSES

Avec plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la finance, de la banque, de l'assurance et de l'investissement à l'échelle mondiale, Manuel a rejoint l'ACA après avoir travaillé pour IFC pendant 15 ans, son dernier poste ayant été celui de Responsable Pays pour l'Afrique de l'Est. Il était responsable des activités d'IFC dans la sous-région et gérait une équipe de 150 personnes. Manuel a également occupé des postes de haut niveau au sein de Trade and Development Bank (TDB), Commercial Bank of Zimbabwe et Zimbabwe Development Bank. Il détient un MBA en finances de l'Université de Leicester au Royaume-Uni et d'une licence en génie civil de l'Université du Zimbabwe. Il est également membre associé du Chartered Institute of Management Accountants du Royaume-Uni.



Avant que la pandémie de la COVID-19 n'oblige les pays développés et ceux en voie de développement à fermer leurs économies, la Banque Africaine de Développement (BAD), Brookings, la Banque Mondiale et les principaux médias avaient démontré que la croissance en Afrique surpassait celle du reste du monde. Entre 2010 et 2020, les relations commerciales de l'Afrique avaient augmenté de 300%, alors que la croissance moyenne mondiale oscillait autour de 196%.

Avec plus de 17% de la population mondiale, les tendances en matière d'urbanisation indiquent que 17 villes africaines hébergeront plus de 5 millions de personnes chacune au cours de la prochaine décennie, et deviendront ainsi de véritables pôles économiques. Abidjan, Addis-Abeba, Alexandrie, Antananarivo, Bamako, Le Caire, Dakar, Ibadan, Johannesburg, Lagos, Luanda, Kano, Khartoum, Kinshasa, Nairobi, Ouagadougou et Yaoundé compteront toutes plus de 5 millions d'habitants d'ici 2030. La région a également fait siennes les aspirations panafricaines inhérentes à l'**Agenda 2063** de l'Union Africaine et, dans une certaine mesure, elle avait marqué des progrès en vue de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

En l'an 2000, alors que la revue *“The Economist”* qualifiait l'Afrique de «continent sans espoir», la région attirait environ 1% des investissements directs étrangers mondiaux et dépendait de l'aide publique au développement (APD) comme principale source de capitaux étrangers.

Les nations africaines ont donc réalisé que pour attirer les investisseurs et les négociants sur les marchés africains, elles devaient prendre en compte le fait que la région était considérée comme plus risquée que d'autres parties du monde.

L'ACA a été fondée pour offrir des garanties de crédit commercial et de l'assurance risques politiques, afin d'atténuer les craintes réelles et surtout perçues de ceux qui vendent, achètent ou investissent en Afrique.

Quand on sait que des milliers de milliards de dollars sont injectés chaque année sous forme de mécanismes d'atténuation des risques pour stimuler le commerce mondial, il est remarquable que le qualificatif « risqué » est le plus souvent attribué à l'Afrique. Toutefois comme le démontre son activité en essor, un instrument spécialisé comme l'ACA est un acteur inestimable pour fournir le type d'outils d'atténuation des risques qui faciliteront davantage le commerce et l'investissement en Afrique.

En 2021, l'ACA était le garant incontesté des risques commerciaux et d'investissement en Afrique depuis deux décennies, ayant couvert plus de 71 milliards d'USD d'opérations commerciales depuis sa création. Au cours des vingt dernières années, l'ACA a suivi la trajectoire de croissance de la région. Comme en font état les réformes en cours, nos bénéfices, nos sinistres, nos recouvrements et nos finances sont maintenant mieux alignés sur les normes mondiales. Le portefeuille de l'ACA reflète également une gamme de produits de qualité, d'assurés, de parties prenantes, d'actionnaires et de collaborateurs variés. Et avec un point de vue unique sur l'atténuation des risques pour le commerce et les investisseurs entrant dans chaque pays africain, l'ACA estime que la région regorge d'entrepreneurs et abrite une demande constante en produits et services de facilitation du commerce et des investissements.

Réforme et progrès vers un environnement plus prévisible et favorable aux investissements

--

Depuis les années 1960 et 1970, lorsque les pays africains ont opté pour une croissance et un développement axés sur les exportations, ils se sont efforcés de réformer leurs économies et d'établir un environnement plus favorable aux investissements.

Conscients que la productivité totale des facteurs était inférieure à celle d'autres marchés en développement, les gouvernements ont commencé à introduire des réformes pour réduire la dépendance excessive sur des produits primaires dont les prix demeurent imprévisibles. Par exemple, certaines nations africaines ont libéralisé leurs économies, s'ouvrant ainsi au commerce et aux investissements directs étrangers plus importants.

Malheureusement, certains défis immenses de l'Afrique, notamment les réseaux routiers inadéquats et les infrastructures énergétiques instables, ont limité l'impact des réformes pour ce qui est des montants des capitaux étrangers et du commerce international attirés.

De plus, des cadres *réglementaires inadéquats* et la corruption - exacerbés par les problèmes d'infrastructures matérielles et immatérielles - signifient souvent que l'industrie manufacturière en Afrique, comparativement à celle de l'Asie ou de l'Amérique latine, n'est pas concurrentielle.

Cependant, à partir des années 1990, les pays en voie de développement ont adopté de larges principes privilégiant les réformes économiques libérales et introduit de nombreux changements.

Comme nous l'expliquons dans la section suivante, les réformes ont porté sur

- (i) la diversification du PIB,**
- (ii) la diversification du commerce international,** et
- (iii) la diversification fiscale.**

UN : Diversification du PIB

--

Selon le rapport Perspectives Economiques en Afrique 2022 de la BAD, les nations africaines ont introduit une série de mécanismes mondiaux reconfigurés pour consolider l'environnement post-COVID du continent. Entre autres réformes, l'accent a été mis sur l'atténuation des effets du changement climatique, l'amélioration de l'efficacité des investissements publics financés par la dette, la mobilisation du type de ressources intérieures nécessaires pour améliorer les espaces fiscaux pour l'investissement dans les secteurs de réduction de la pauvreté, et l'amélioration de l'efficacité des investissements publics financés par la dette.

D'autres rapports indiquent notamment que des pays comme le Ghana, le Mali, le Rwanda, la Tunisie et le Sénégal ont également introduit des réformes visant à diversifier leur produit intérieur brut (PIB) respectif et donc à élargir leurs secteurs économiques respectifs au-delà des secteurs traditionnels. Par exemple, ces nations ont diversifié leurs échanges commerciaux à l'international en s'éloignant des cultures de rente, améliorant ainsi leur situation financière et leurs sources de revenus.

Étant donné que les fonds de pension/d'investissement américains, britanniques, chinois et émiratis, ainsi que les institutions de financement du développement s'intéressent de plus en plus aux infrastructures africaines, l'Afrique pourrait bénéficier de modèles d'infrastructures qui diversifient davantage le PIB régional tout en favorisant le développement humain et les efforts de réduction de la pauvreté. Certains modèles comprennent la conception (a) de chaînes de valeur à évolution dynamique, (b) de corridors régionaux intégrés et (c) d'agglomérations urbaines et rurales fonctionnelles.

Les interventions de l'ACA

En réponse à la demande pour de nouveaux modèles d'infrastructure, l'ACA s'est associée à KfW / au gouvernement allemand pour mettre en place la Regional Liquidity Support Facility (RLSF), un programme de soutien à la liquidité à court terme qui offre aux producteurs d'électricité indépendants (IPP) un éventail de solutions d'atténuation des risques et une marge de manœuvre pour faire fonctionner les entreprises africaines pendant une période prolongée en cas de

défaut de paiement de la part d'un acheteur d'énergie public.

L'initiative RLSF a été renforcée lorsque l'Agence Norvégienne de Coopération pour le Développement (NORAD) a accordé à l'ACA une subvention pour faciliter la mobilisation d'investissements privés dans des projets d'énergie renouvelable favorisant les Objectifs de Développement Durable (ODD7).

Les gouvernements africains ont fortement, depuis le début du 21^{ème} siècle, dans des cadres réglementaires pour la consommation des technologies de l'information. Par exemple, par suite de la libéralisation du secteur éthiopien des télécommunications, l'ACA a accordé à la Sumitomo Corporation, une couverture d'assurance investissement de 10 ans pour son apport de capitaux dans l'accord entre Ethiopia Telecom et Safaricom. Cette opération s'inscrivait dans le cadre de la collaboration stratégique en cours avec l'agence de crédit à l'exportation japonaise, Nippon Export and Investment Insurance (NEXI). L'ACA a ainsi souscrit un investissement important dans le secteur des technologies de l'information de la région, l'un des plus importants jamais réalisé par le Japon en Afrique.

Compte tenu des liens croissants entre les TIC, la résilience économique et la croissance, un plus grand nombre de nations africaines doivent accroître leurs dépenses en matière de TIC afin de réduire le nombre d'Africains vivant à plus de 50 kilomètres de réseaux de fibre optique et de câbles haut débit, et profiter du fait que les innovations numériques peuvent stimuler la productivité agricole.

DEUX : Diversification du commerce international

--

Alors que l'Afrique accuse du retard par rapport à d'autres régions en matière de diversification des exportations - ayant même régressé vers les produits traditionnels entre 1998 et 2009, le rôle que joue la diversification du commerce international dans le programme de croissance et de développement de la région n'est pas remis en question. Avec des priorités clés liées à la compétitivité, la productivité, la valeur ajoutée, la valorisation et l'industrialisation, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine a souligné la nécessité de réformer, en droite ligne avec des initiatives telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et le programme Boosting Intra-African Trade (BIAT).

Interventions de l'ACA

L'ACA continue de répondre aux aspirations panafricaines avec des produits innovants. Depuis 2004, les polices d'assurance-crédit de l'ACA ont permis aux producteurs de fleurs kenyans de diversifier leurs marchés d'exportation vers l'Europe et l'Australie.

Au début de 2019, l'ACA soutenait la diversification du commerce et des investissements à hauteur de 2% du flux annuel de capitaux du PIB des pays membres.

Durant cette période, l'exposition de l'organisation a atteint 4,7 milliards d'USD, et a grimpé à plus de 6,6 milliards d'USD en 2021. Ces augmentations spectaculaires sont en partie liées à des opérations de diversification innovantes et stratégiques, nombre d'entre elles représentant une première pour l'Afrique.

--

De même, les nations africaines ont continué à diversifier leurs relations économiques, ajoutant aux pays développés partenaires des pays en voies de développement comme la Chine et l'Inde. En 2021, la valeur des échanges entre l'Afrique et la Chine dépassait le cap des 250 milliards d'USD. Et en plus des 160 milliards d'USD que les financiers publics chinois ont prêtés à l'Afrique entre 2000 et 2020, les flux annuels d'IDE de la Chine vers l'Afrique ont grimpé de 75 millions d'USD en 2003 à 4,2 milliards d'USD en 2020, la valeur cumulée s'établissant à plus de 148 milliards d'USD en 2021.

Par ailleurs, le commerce bilatéral entre l'Afrique et l'Inde est passé de 5,3 milliards d'USD à 70 milliards d'USD entre 2013 et 2020, la plupart des capitaux indiens allant à l'agriculture, aux soins de santé, aux produits pharmaceutiques, aux textiles, aux automobiles, aux technologies et aux services financiers. Dans le but de faciliter davantage le partenariat en matière de commerce et d'investissement entre l'Inde et l'Afrique, le Ministère indien des Finances, représenté par Export Credit Guarantee Corporation de l'Inde (ECGC), est devenu actionnaire de l'ACA.

TROIS : *Diversification financière*

--

Les hydrocarbures/minéraux étant soumis à de fortes fluctuations, les pays africains qui dépendent des produits de base doivent forcément viser la stabilité fiscale et des revenus supplémentaires. Mais sans diversification fiscale, les pays africains risquent de rester confrontés aux défis graves et débilissants que posent aussi bien les déficits budgétaires que ceux de la balance des paiements.

Par conséquent, l'Afrique doit davantage progresser et aller au-delà des interventions à court terme tel que le retrait de ressources de fonds souverains, et rechercher d'autres sources extérieures auprès desquelles emprunter et intensifier la mobilisation des ressources intérieures.

Outre l'épargne locale et les IDE, les moyens les plus viables et les plus durables pour diversifier les sources d'imposition et de devises à long terme, consistent à tirer parti des partenariats public-privé.

À cet égard, l'ACA a facilité la diversification fiscale des pays membres comme le Bénin, le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Malawi, le Togo, l'Ouganda et la Zambie, en déployant des programmes d'atténuation des risques et de co-garantie. Démontrant sa viabilité de partenaire de financement à long terme, l'ACA a fourni à la Banque Centrale de la République Démocratique du Congo, les outils nécessaires au déploiement d'une facilité de garantie de risque de crédit. Ce produit, le premier du genre en Afrique, a permis aux banques commerciales du pays de bénéficier d'un allègement de capital de plus de 50% et davantage de liquidités de financement lorsqu'elles ont utilisé le mécanisme de garantie du risque de crédit pour leurs transactions.

Plus récemment, l'ACA a encouragé les réformes liées au reprofilage de la dette africaine afin de réduire l'impact négatif de la COVID-19.

--

De manière générale, les réformes africaines ont eu un impact sur le marché mondial du capital-investissement, en particulier le capital-risque. Les ressources du secteur du capital-risque en Afrique ont explosé, passant de 400 millions d'USD en 2014 à près de 2 milliards d'USD en 2020. La plupart des fonds ont été investis dans les technologies financières, les services publics, la logistique et les transports, ainsi que dans le commerce électronique, l'agroalimentaire et les soins de santé. Il semble que d'ici 2025, le capital-risque et le capital-investissement destinés à l'Afrique dépasseront 10 milliards d'USD. Des sociétés de capital-risque telles que Tlcom Capital et Autocheck Africa sont très actives en Afrique, tandis que des sociétés privées de capital-investissement comme Opay et Sequoia (Chine) jouent un rôle de premier plan.

Aujourd'hui, le message est simple : si les vannes du capital - investissement et du capital - risque ne sont pas totalement ouverts, elles s'entrouvrent de plus en plus

pour les pays africains.

Illustrations du mandat de l'ACA en action

--

Étant donné que des institutions fragiles réduisent les chances de l'Afrique de recevoir des IDE dans une proportion de 70%, l'ACA a mis à profit son adhésion institutionnelle à des organismes tels que la Berne Union pour promouvoir les IDE en atténuant les risques selon les principes internationaux du financement du crédit à l'exportation et des structures financières. Après tout, si la Chine a pu attirer des quantités massives d'IDE en s'appuyant sur 10% des polices d'assurance risques politiques dans le monde, l'Afrique peut compter sur ses propres institutions pour en faire de même.

L'ACA accompagne les efforts de renforcement des capacités institutionnelles nationales en attribuant des ressources à des projets favorisant l'autonomie énergétique, l'environnement, la durabilité et la gouvernance (ESG). Parmi nos interventions ponctuelles et innovantes à l'appui de la croissance économique et du développement, citons l'évaluation du **projet éolien du lac Turkana** au Kenya et l'apport de ressources stratégiques et d'outils financiers pour aider à transformer le projet en **parc éolien le plus important d'Afrique**. Notons que l'ACA a également pris part au lancement du **projet d'énergie éolienne de 100 MW de Kipeto**, le deuxième plus grand projet éolien du Kenya.



L'ACA est également fière d'avoir soutenu la transformation d'Ethiopian Airlines en compagnie aérienne la plus rentable d'Afrique. Ethiopian Airlines démontre également que les entités africaines peuvent être tout aussi agiles, voire plus résilientes que leurs concurrents mondiaux face à une pandémie qui a affecté de manière répressive les chaînes d'approvisionnement et les réseaux de distribution mondiaux.



Un autre exemple probant d'intervention réussie est notre partenariat avec la Lloyd's de Londres, et la Eastern & Southern African Trade and Development Bank (TDB) pour souscrire l'opération de modernisation de l'usine **d'embouteillage Brarudi au Burundi**. Près de vingt ans plus tard, ce fabricant demeure l'une des entreprises les plus éminentes du pays.



La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)

en bref

--

La meilleure façon de décrire la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) est de dire avec certitude que l'Afrique a triomphé, et cela contre toute attente, pour devenir la plus grande zone de libre-échange du monde par le nombre d'Etats membres. Officiellement lancée le 1er janvier 2021, une ZLECA pleinement fonctionnelle intégrera 1,3 milliard de personnes dans une plateforme commerciale dont le produit intérieur brut s'élèvera à 3,4 billions d'USD.

Si son lancement en 2021 ne représentait que la Phase I de la ZLECA - qui s'articule autour de la réduction des tarifs sur les marchandises entre les pays membres - la phase II couvrira de manière exhaustive le commerce des services, l'investissement, les droits de propriété intellectuelle et d'autres composantes des obstacles techniques et non tarifaires au commerce.

En définitive, la ZLECA aide les nations africaines à renforcer et à diversifier leurs relations mutuelles d'importation et d'exportation, et permet aux investisseurs mondiaux d'injecter des ressources dans les chaînes d'approvisionnement qui fournissent des produits fabriqués en Afrique à la population croissante du continent.

--

La ZLECA offre également à l'Afrique davantage de moyens de collaborer sur les meilleures pratiques afin d'accroître leur part du commerce mondial. Le scénario idéal est le suivant : lorsque la ZLECA fonctionnera à plein régime, la Chine et l'Union Européenne approvisionneront de plus en plus le secteur manufacturier de l'Afrique en produits chimiques, en caoutchouc et en plastique, ainsi qu'en aliments transformés et en textiles pour la consommation.

Les régions européennes et autres régions avancées devraient bénéficier de l'exportation de services aux entreprises, tandis que les nations africaines partageront des services de santé, d'éducation, de transport aérien, routier et ferroviaire.

L'ACA se réjouit de la promesse inhérente à la ZLECA selon laquelle, d'ici 2035, un programme bien mis en oeuvre pourrait permettre à au moins 68 millions d'Africains de sortir de la pauvreté et de gagner plus de 5,50 USD par jour.

À ce moment-là, on prévoit que, même si l'agriculture demeure le principal employeur du continent (25%), des secteurs tels que le commerce de gros et de détail emploieront 21% de la population du continent, tandis que les services du secteur public (éducation, santé, services publics et administration) en emploieront 15%.

D'ici 2035, les secteurs des services de l'Afrique devraient générer 147 milliards d'USD supplémentaires, tandis que l'industrie manufacturière et les ressources naturelles devraient respectivement gagner 56 milliards d'USD et 17 milliards d'USD. Les importations intra-africaines augmenteront de 102%, soit quatre fois de plus que les importations hors-ZLECA, pour atteindre une valeur de 627 milliards d'USD en 2035.

Conclusion

--

D'ici là, la plus importante contribution de l'ACA à l'Afrique et à la ZLECA proviendra du fait que les marchés financiers du monde entier se familiarisent et se sentent plus à l'aise avec leur portefeuille africain. Étant donné que certains de nos clients interviennent déjà dans des marchés perçus auparavant comme trop risqués, la ZLECA ne peut qu'intensifier et accélérer les flux additionnels de capitaux mondiaux, permettant ainsi à l'ACA de s'acquitter de son mandat en réduisant le coût du commerce et de l'investissement en Afrique.

Deuxièmement, dans une période post-COVID-19 caractérisée par une hausse significative du coût de la dette, une organisation notée A comme l'ACA peut avoir un impact positif en soutenant des politiques fiscales et monétaires anticycliques pour favoriser le commerce intra-africain. Comme nous l'avons fait récemment, l'ACA continue de soutenir les pays membres qui augmentent les dépenses gouvernementales en biens publics sociaux et économiques, les allègements fiscaux, les réductions de taux d'intérêt et les mesures de protection de l'emploi.

Nous réduisons également au minimum le coût des emprunts extérieurs par la consolidation et la renégociation de la dette.

Aujourd'hui, l'ACA ne se concentre plus sur les investisseurs mondiaux désireux de couvrir le risque d'action ou d'inaction potentielle des gouvernements. L'opportunité se trouve plutôt dans la résolution des défis liés au coût des fonds et au volume de capitaux privés alternatifs qui attendent de faire des affaires sur le continent. En conséquence, l'assureur multilatéral panafricain continue de combler le fossé entre les propositions des gouvernements, des investisseurs et créanciers et des fournisseurs.

--

Troisièmement, comme nous l'avons fait dans le passé, nous continuerons de soutenir les efforts visant à améliorer les cadres juridiques et réglementaires nationaux. Une ZLECA entièrement fonctionnelle s'appuiera sur une législation et une réglementation qui favorisent la libre circulation des facteurs de production.

Enfin, nous canaliserons également des ressources vers les énergies propres et les fonctions liées à l'ESG. Comme on l'a observé dans le domaine des technologies de l'information, un environnement commercial régional concurrentiel apte à stimuler efficacement la productivité de la ZLECA, nécessite des acteurs régionaux dotés de mandats de développement.

De notre point de vue, nous avons démontré notre capacité à promouvoir des investissements directs étrangers équitables, à inculquer la qualité institutionnelle et à stimuler le commerce intra-africain. Nos efforts futurs permettront aux gouvernements de continuer dans leurs élans de dynamisation de leurs dividendes démographiques respectifs et de leurs populations vulnérables.

À propos de l'ACA

L'ACA est une institution panafricaine qui propose des solutions de risques politiques aux sociétés, investisseurs et prêteurs intéressés à faire du commerce en Afrique. En tant qu'agence avec de profondes racines dans le continent africain, nous sommes mieux placés pour comprendre, évaluer et minimiser les risques. Par conséquent, nous offrons des solutions solides à nos clients. Nos partenaires financiers ont appris à se fier à nos évaluations en raison de notre crédibilité, de notre force financière et de nos capacités de souscription.

Notre histoire

En l'an 2000, un groupe de pays africains, sous l'égide du COMESA, a commandé une étude financée par la Banque Mondiale afin de déterminer pourquoi la région n'attirait pas davantage d'investissements directs étrangers. L'étude a conclu que les investisseurs se souciaient principalement des risques politiques. L'ACA vit le jour un an plus tard avec un mandat consistant à proposer des solutions de risque aux investisseurs. Nous avons ajouté l'assurance-crédit à notre gamme de produits en 2006, lorsque les pays membres ont identifié le commerce comme un autre pilier important de la croissance. Grâce à un financement et à un soutien technique supplémentaires de la Banque Mondiale et, plus tard, de la Banque Africaine de Développement, l'ACA est devenue un chef de file de l'atténuation des risques en Afrique.

Notre mission

Transformer le risque africain en opportunité – tout en repensant le risque – par la prestation de produits d'assurance et financiers innovants, en partenariat avec les secteurs privé et public.

Notre mandat

Faciliter, encourager et développer la fourniture ou le soutien de l'assurance, y compris la coassurance et la réassurance, les garanties et autres instruments et services financiers dans le but de promouvoir le commerce, l'investissement et d'autres activités productives en Afrique, en sus de ceux qui peuvent être offerts par le secteur privé, ou en concertation avec le secteur privé.

Nos valeurs

Nos activités sont axées sur le client et se caractérisent par l'innovation, l'intégrité, la créativité, un objectif commun et la réussite dès la première fois.

Contributeurs : Benjamin Mugisha, Gladys Karuri, Linda Bwakira, Kefa Muga et Dr Dennis Matanda

Sources : Banque Africaine de Développement, Union Africaine, Brookings Institution, CIA World Factbook, Heritage Foundation, Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique, Groupe de la Banque Mondiale, et documents élaborés par l'ACA.

Autres sources : School of Advanced International Studies, Johns Hopkins University, UE et OPEP.

Images : Adobe Stock, Deposit Photos, Shutterstock.

Conception : Morgenthau Stirling, Inc.

www.ati-aca.org